



**ORDRE DU JOUR**  
**PRELIMINAIRE**

**L'INTEGRATION**  
**DE L'APPROCHE GENRE**  
**EN GESTION**  
**PUBLIQUE**

2 Octobre 2009 Paris, France



<b>8.30-9.00</b>	<b>Accueil et café de bienvenue, Centre de conférences de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75016 Paris, France</b>
<b>9.00-9.30</b>	<b>Séance inaugurale</b>
<p>Allocutions d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Azzeddine Diouri, Secrétaire Général, Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics, Maroc</li> <li>• Eng. Ghada Labib Abdel Ghany, Assistante du Ministre pour les Affaires du Développement Institutionnel, Ministère d'État pour le Développement Administratif, Égypte</li> <li>• M. Martin Forst, Chef de division, Division de la Gestion du Secteur Public et de la Performance, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, Organisation de Coopération et de Développement Économiques</li> <li>• Dr. Soukeina Bouraoui, Directrice Générale, Centre de Formation et Recherche pour les Femmes Arabes (CAWTAR), Tunisie</li> <li>• Mme Taghreed H. Badawoud, Chef des Relations Internationales, Organisation Arabe du Développement Administratif (ARADO)</li> </ul>	
<b>9.30-11.30</b>	<b>Séance 1 : Les politiques de gestion des ressources humaines: la prise en compte de l'approche genre</b>
<p><b>Objectifs et structure :</b></p> <p>Les participants, à la faveur des études de cas présentées, examineront les dispositifs de gestion des ressources humaines engageant les employeurs publics à garantir l'application du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les participants sont invités à présenter leurs stratégies nationales et outils de gestion des ressources humaines souscrivant aux objectifs suivants : (i) l'égalité des conditions et modalités d'accès à la fonction publique - en particulier l'accès des femmes à des postes relevant de la haute fonction publique, (ii) l'égalité de traitement salarial (statut juridique et rémunération) et l'égalité des conditions d'avancement et de promotion, celles-ci étant fondées sur le critère de la compétence, (iii) le renforcement spécifique de capacités pour soutenir le développement professionnel des femmes et notamment, à des postes de cadres intermédiaires et supérieurs, (iv) les mécanismes relatifs à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée, notamment en déployant de nouveaux aménagements du temps de travail respectueux de la vie de famille.</p> <p><b>Présentations d'études de cas</b></p> <p><b>Questions et discussions</b></p>	
<b>11.30-12.00</b>	<b>Pause</b>
<b>12.00-13.00</b>	<b>Séance 2 : Réforme réglementaire : intégrer l'approche genre dans les processus réglementaires (les analyses des projets de loi et la révision des réglementations existants)</b>
<p><b>Objectifs et structure :</b></p> <p>Les participants partageront leurs expériences nationales avec l'introduction de l'approche genre dans les analyses et cadres réglementaires afin d'examiner l'impact des réglementations sur les femmes et les hommes. En effet, les normes réglementaires peuvent avoir un impact différentiel sur les femmes et les hommes. Elles peuvent induire des discriminations directes ou indirectes, ou à l'inverse contribuer à façonner un</p>	

environnement propice à l'application du principe genre. Les participants débattront du recours aux dispositions légales et réglementaires en tant qu'instrument influant sur la mise en œuvre de structures et mécanismes administratifs égalitaires. Les participants partageront notamment leurs expériences en rapport avec l'évaluation de l'impact réglementaire sur les femmes et les hommes.

#### **Présentations d'études de cas**

#### **Questions et discussions**

<b>13.00-14.30</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>14.30-16.30</b>	<b>Séance 3 : La budgétisation sensible au genre : intégrer la dimension genre dans la planification et l'élaboration du budget</b>

#### **Objectifs et structure :**

La budgétisation sensible au genre prend en compte les effets directs et indirects différenciés des dépenses et des recettes publiques sur les femmes et les hommes. Cette perspective reconnaît l'existence de besoins, d'intérêts et de priorités différentes pour les femmes et les hommes, qui doivent être considérés par la politique fiscale et les budgets gouvernementaux. La budgétisation sensible au genre précise les proportions du budget national affectées respectivement au bénéfice des femmes et des hommes.

Les participants présenteront la stratégie déployée au sein de leur administration pour intégrer la dimension genre dans la planification et l'élaboration des budgets publics. Les participants interrogeront le caractère universel de l'instrument politique qu'est la budgétisation sensible au genre.

#### **Présentations d'études de cas**

#### **Questions et discussions**

<b>16.30-17.00</b>	<b>Pause</b>
<b>17.00-18.00</b>	<b>Séance 4 : Résumé des réalisations atteintes et discussions sur les orientations futures</b>

#### **Présentation des résultats du questionnaire de l'OCDE et du chapitre sur l'intégration de l'approche genre en gestion publique dans les pays arabes**

#### **Discussions sur le projet de programme de travail dans le domaine genre destiné à être présenté lors de la Conférence ministérielle de MENA qui se tiendra le 23 novembre prochain à Marrakech, Maroc.**

A cet effet, les participants sont invités à :

- traduire les informations partagées lors des séances de ce séminaire en propositions de travail pouvant être incluses dans le programme de travail pour la période 2009-2014 ;
- alimenter les discussions relatives à la définition des objectifs intermédiaires à atteindre, reflétant les intérêts et besoins des pays ;
- émettre des propositions concrètes relatives au contenu d'un programme de travail pour 2009-14 ;
- déterminer les opportunités de coopération et d'échange sur le sujet dans le cadre du Programme OCDE-MENA pour la Gouvernance ;

#### **Conclusions et étapes à venir**

- S.E. M. Chris Hoornaert, Ambassadeur, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- M. Azzeddine Diouri, Secrétaire Général, Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics, Maroc
- M. Carlos Conde, Co-ordinateur, Programme OCDE-MENA pour la Gouvernance, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques

## NOTES

### Panorama

Les politiques publiques peuvent promouvoir l'égalité des sexes et ont, par ce moyen, un impact sur le développement économique et social. Les gouvernements des pays arabes et des pays de l'OCDE conçoivent de plus en plus de stratégies et d'initiatives visant à garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le secteur public. Traiter la question du genre dans la gestion publique est fondamental dans une optique de consolidation de la position des femmes et de promotion d'une bonne gouvernance.

Dans le monde arabe, le secteur public demeure le premier employeur, tant pour les hommes que pour les femmes. Il est par conséquent crucial d'examiner les dispositifs de gestion des ressources humaines visant à garantir l'application du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et à permettre aux femmes de participer aux prises de décisions, en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes en tant que bénéficiaires des services publics.

Une proportion conséquente des femmes actives travaille dans le secteur public, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, reflétant le rôle traditionnellement assignés aux femmes dans les pays arabes. L'analyse des données statistiques révèle une sous représentation des femmes aux postes décisionnels correspondant à des fonctions de cadres supérieurs. Toutefois, malgré ces disparités persistantes, les pays arabes ont réalisé des progrès considérables pour renforcer le rôle de la femme dans le secteur public au cours des dernières décennies.

Le programme OCDE-MENA pour la Gouvernance réalise actuellement un travail de recensement des initiatives ayant trait à l'intégration de l'approche genre en gestion publique, et établit un diagnostic des efforts politiques en cours de réalisation dans les pays arabes. Le programme contribue ainsi à faciliter le dialogue régional sur les questions liées à l'approche genre de manière transversale, conformément aux directives stratégiques formulées dans le programme de travail établi pour la période 2008-10 ayant été approuvé par les gouvernements des pays arabes et de l'OCDE lors de la réunion ministérielle de l'Initiative OCDE-MENA en novembre 2007.

Une première réunion sur l'intégration de l'approche genre en gestion publique s'est tenue le 18 mai 2009 au Caire, dans le cadre du programme OCDE-MENA pour la Gouvernance. Lors de cette réunion, les participants ont échangé leurs expériences sur la croissance des responsabilités confiées aux femmes dans la prise de décisions publiques et sur la constitution d'un environnement propice à l'application du principe genre dans le secteur public, supposant l'établissement de dispositifs de gestion publique prenant en considération le genre. La réunion était organisée par le Ministère Égyptien du Développement Administratif, l'Organisation Arabe pour le Développement Administratif (ARADO) et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Des représentants de pays arabes et de l'OCDE ont, à cette occasion, mis en place un Groupe de Réflexion sur l'Approche Genre dont la mission vise à proposer des mesures concrètes nécessaires à l'intégration de la dimension genre dans les activités du programme OCDE-MENA. Ce groupe de travail, à l'appui des documents de

proposition et des séances de réflexion qui s'ensuivent, a identifié les priorités thématiques des deux prochaines années, destinées à consolider le dialogue sur les politiques régionales entre les pays arabes et les pays de l'OCDE:

- Les politiques de gestion des ressources humaines: la prise en compte de l'approche genre
- La budgétisation sensible au genre : intégrer la dimension genre dans la planification et l'élaboration du budget
- Réforme réglementaire : intégrer l'approche genre dans les processus réglementaires (les analyses des projets de loi et la révision des réglementations existants)

Le Groupe de Réflexion sur l'Approche Genre a également validé le questionnaire réalisé par le Secrétariat de l'OCDE, lequel a été soumis à plusieurs pays arabes, notamment dans le cadre de missions exploratoires. Les réponses au questionnaire fourniront des informations sur les politiques d'intégration de l'approche genre dans le secteur public, récentes ou à venir. Les résultats nourriront le contenu du chapitre relatif à « l'intégration de l'approche genre en gestion publique » du rapport de l'OCDE sur « *La modernisation de la gestion publique dans les pays arabes* », lequel sera porté à la connaissance des responsables ministériels le 23 novembre 2009 à Marrakech.

### **Objectifs, structure et résultats escomptés de la réunion du 2 octobre:**

Les conclusions du questionnaire et du chapitre portant sur « l'intégration de l'approche genre en gestion publique » seront présentés lors de la réunion du 2 octobre à Paris.

Dans le cadre des discussions relatives à la définition du programme de travail genre de 2009-14, les échanges de la séance 4 doivent aboutir à des propositions concrètes portant sur le développement d'activités régionales visant l'intégration du principe genre en gestion publique. Les résultats de ces discussions pourraient également donner lieu à l'organisation d'une prochaine réunion politique à haut niveau au printemps 2010.

La réunion du 2 octobre se tiendra au lendemain de celle du Groupe de Travail de l'OCDE sur l'Emploi et la Gestion Publics, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, intitulée « *Garantir un service public plus solide et plus juste en renforçant la diversité* ». Profitant de la présence des experts de la GRH publique des pays de l'OCDE, la réunion du 2 octobre accordera une attention particulière à la question du traitement de l'approche genre en gestion des ressources humaines (GRH).

Toutefois, la réunion du 2 octobre se propose de couvrir également les autres thèmes prioritaires ayant été définis par le Groupe de Réflexion que sont l'intégration de l'approche genre dans les processus réglementaires (séance 2) et la budgétisation sensible au genre (séance 3).

Lors des séances 1 à 3, des études de cas seront présentées, offrant une vue d'ensemble comparative des approches adoptées par les pays arabes. Les conférenciers évoqueront les stratégies nationales, programmes d'action et projets pilotes destinés à promouvoir l'approche genre dans le secteur public, et indiqueront les tendances actuelles, principaux avancements, leçons et défis à relever. Les participants examineront les instruments de budgétisation et de réglementation, ainsi que les politiques et procédures organisationnelles pouvant contribuer à contrebalancer les inégalités au sein du secteur public. Ils détermineront également les facteurs clés pouvant aider à surmonter les obstacles et les barrières institutionnelles que peut rencontrer l'intégration d'initiatives genre dans le secteur public. Le public enfin sera invité à interagir avec les conférenciers lors des séances de questions-réponses.